



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

DECLARATION DU SENEGAL

78^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Point 13.1 de l'ordre du jour	Suivi de la déclaration politique de la troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles
Documents :	A78/4 et EB156/2025/REC/1, décisions EB156(18), EB156(20), EB156(21) et EB156(22)
Action attendue	Prendre note du rapport (78/7) et à examiner cinq décisions
Durée :	2 mn

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Distingués délégués,

Le Sénégal remercie le Directeur Général pour la qualité du rapport présenté sur le suivi de la déclaration politique relative à la prévention et à la maîtrise des maladies non transmissibles (MNT).

Les MNT constituent une priorité de santé publique pour notre pays car représentent 53 % de la mortalité selon les estimations récentes de l'OMS. Conformément aux orientations de la **Stratégie nationale de développement (SND) 2025-2029** et en cohérence avec l'**Agenda Sénégal Vision 2050**, le Sénégal a placé la **prévention** au cœur de ses politiques publiques de santé, avec l'objectif d'assurer à chaque citoyen l'accès à des soins de qualité et la protection contre les risques majeurs.

En 2024, le Sénégal a conduit la deuxième enquête nationale STEPS, actualisant les données épidémiologiques et étendant le périmètre de surveillance aux thématiques émergentes telles que la santé mentale, la santé bucco-dentaire et l'impact de la pollution environnementale.

L'analyse des résultats met en évidence plusieurs enjeux majeurs de santé publique. L'hypertension artérielle atteint 24,5 % des adultes, avec une prévalence à 57,4 % chez les 60-69 ans. Le diabète concerne 4,2 % de la population générale.

Par ailleurs, 28,8 % des adultes présentent une surcharge pondérale, dont 10 % souffrent d'obésité. La consommation de tabac et d'alcool reste préoccupante, affectant respectivement 6 % et 3,6 % des adultes.

Les comportements liés au mode de vie sont également préoccupants : 81 % des adultes consomment insuffisamment de fruits et légumes, et 86 % ont une activité physique insuffisante. De même, 73 % de la population est exposée à la pollution extérieure, 79,8 % à la pollution intérieure.

Ces résultats appellent à renforcer les interventions de prévention, de dépistage précoce et de promotion des modes de vie sains.

C'est ainsi que, sur le plan stratégique, le Sénégal a renforcé son dispositif de lutte contre les MNT par :

- Des efforts importants pour le renforcement de l'intégration des MNT dans les soins de santé primaire avec une réflexion engagée pour la mise en place d'un **Programme national de lutte intégré contre les MNT** ;

- le développement de **normes et protocoles nationaux** pour l'hypertension artérielle, le diabète, les accidents vasculaires cérébraux, les cancers du sein et du col de l'utérus ;
- la création d'un **comité multisectoriel** pour coordonner l'approche « Santé dans toutes les politiques » ;
- le déploiement des stratégies de **vaccination contre le HPV** et de **dépistage précoce** du cancer du col ;
- une réflexion annuelle à travers un **colloque sur les MNT** regroupant les chercheurs, les décideurs, les partenaires et la communauté.

Sur la santé mentale, le Sénégal a initié une dynamique fondée sur une approche intégrée, multisectorielle et respectueuse des droits humains, garantissant une offre de soins de santé mentale accessible à toutes les couches de la population.

En matière de santé bucco-dentaire, la mise en œuvre du **Plan stratégique 2022-2026** vise à réduire la forte prévalence des caries dentaires (66,2 % de la population) et à améliorer l'accès aux soins, notamment en milieu rural.

Le Sénégal a également franchi des étapes importantes en matière de greffes d'organes et de thérapie cellulaire, avec la **réalisation de la première transplantation rénale en 2023** et l'ouverture d'une **unité de greffe de moelle osseuse en 2024**.

Ces avancées s'inscrivent pleinement dans la vision stratégique des hautes autorités de faire du **capital humain** et de la **santé préventive** les piliers du développement durable, conformément à l'**Agenda Sénégal 2050**, qui ambitionne un Sénégal émergent, inclusif et résilient.

Cependant, des défis persistent, notamment l'insuffisance de l'activité physique, la forte exposition à la pollution intérieure et extérieure, et l'accès limité aux services de santé spécialisés.

Face à ces enjeux, le Sénégal réaffirme son engagement à **accélérer la mise en œuvre des stratégies multisectorielles**, à **intensifier les efforts de prévention** et à **renforcer la résilience de son système de santé** pour atteindre la **cible 3.4 des ODD**.

Le Sénégal invite l'Assemblée à prendre note du rapport et à soutenir l'adoption d'une résolution ambitieuse et pragmatique pour intensifier la lutte mondiale contre les MNT et la promotion de la santé mentale.

Je vous remercie de votre aimable attention.